

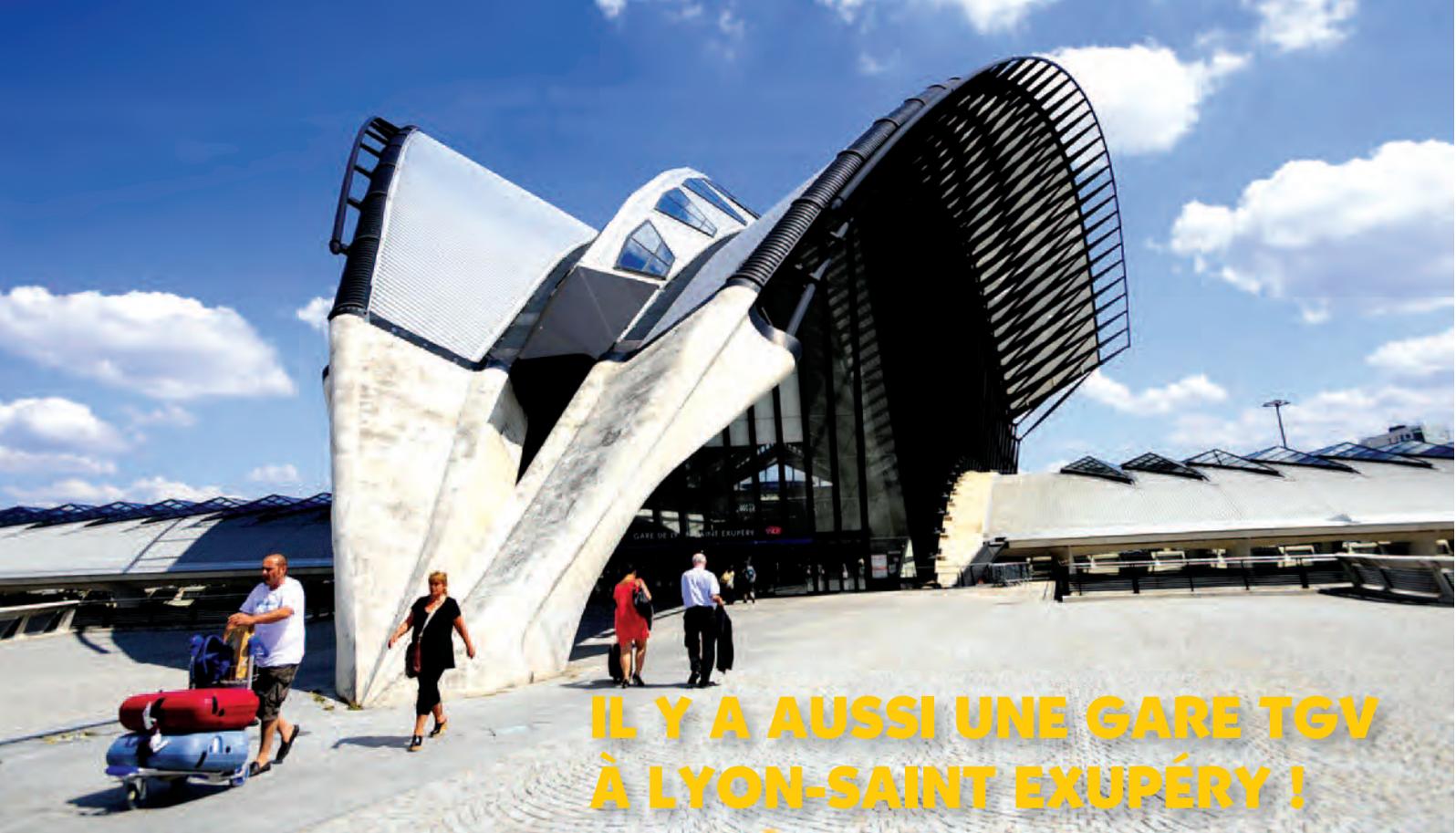
Vivre à JONAGE



BULLETIN
MUNICIPAL
2014



www.mairiedejonage.fr



IL Y A AUSSI UNE GARE TGV À LYON-SAINT EXUPÉRY !

24 villes desservies quotidiennement par TGV ou OUIGO en 2014

- Une offre stable et forte sur Paris-Gare de Lyon avec 11 départs et 12 retours.
- Une offre attractive à petit prix avec Ouigo sur Marne La Vallée et les villes du sud dont Marseille et Montpellier.
- Une offre directe sur Turin et pratique pour les stations alpines de la Maurienne, de Montgenèvre et de Sestrières.



Nouveaux services en gare en 2014 :

- Salle d'attente
- Nouvelle signalétique
- Nouveaux écrans d'information dynamique
- Aménagement du parvis et boutiques éphémères

Renseignements : www.sncf.com - 3635 (0,34€/mn) - www.ouigo.com

Pour gagner du temps, ayez le réflexe « Gare TGV Lyon-Saint Exupéry », une gare facile d'accès !

Profitez des transports en commun avec la ligne Bourgoin-Jallieu 1950 (www.transisere.fr) et le transport à la demande sur les communes de l'Est Lyonnais (www.rhone.fr). Aéroports de Lyon propose aussi un dépôt minute devant la gare, des chariots à bagages, et la proximité des parkings (découverts et couverts, surveillance 24h/24h, réservation possible).

Plus d'infos : www.lyonaeroports.com  AÉROPORTS de LYON



L'EDITO DU MAIRE

5

LA VIE DE LA COMMUNE

- Bienvenue aux nouveaux commerçants 6-7
- Le budget 8-9
- La médiathèque 10-11
- Les syndicats intercommunaux 12
- 100 ans de Mme Amblard 13
- Commission Santé - Social et Solidarité CCAS 14-19
- Commission animation & développement économique 19-20
- Commission Cadre de vie & environnement 20-22
- Commission Vie sportive 22-26
- Commission Culturelle & Communication, Emploi-formation 27
- Il faut le savoir 28
- Forum des associations 29
- Comité de Jumelage 30
- Parade de Noël - Vœux des commerçants 31
- De nouvelles saveurs pour la rentrée 32

PETITE ENFANCE

- Relais assistantes maternelles 33
- Multi accueil 34
- Association Jonageoise Loisirs Jeunesse 35

LA VIE SCOLAIRE

- Ecole Paul Claudel 36
- Ecole maternelle Joseph Fontanet 37
- Ecole Raymond Aron 38
- Anim'école 39

PLAN DE JONAGE

- Plan général de Jonage 40-41
- La ZAC des Gaulnes & Tri et ramassage 42-43

LA VIE ASSOCIATIVE

- Gones Riders 44
- Jonage Couture - Club Soleil Vermeil 45
- Les Ailes du Petit Prince 46
- Les classes en 3 47
- l'APIJ 48
- L'Amicale Laïque 49
- FCPE 50
- Association des Anciens Combattants 50-51
- Model Club Jonage 52
- La Maison d'Anbarasi 53
- Sapeurs-Pompiers 54
- Amicale des anciens Sapeurs-Pompiers & des Sapeurs-Pompiers .. 55
- Téléthon 2013 56
- Les académies épiciuriennes Jonageoises 57

LA VIE SPORTIVE

- Club Cynophile 59
- Joggin Jonage - Bdminton 60
- Ecurie Jonageoise 61
- ESJ Basket 62
- ESJ Football 63
- Le Godillot Vagabond - Jonagesportgym 64

SOMMAIRE

- Gymnastique Artistique - Gym et Maintien 65
- Judo Jonage 66
- Alliance Française de Kempo Kali Système 67
- La Boule Jonageoise - Yoga & disciplines associées 68
- ESJ Tennis de Table 69
- Rythme et Danse 70
- Rugby Entente Est Lyonnais XV 70-71
- ESJ Cyclo 72
- VTT Mirage Jonage 73
- Agora Tennis 74

LA VIE CULTURELLE

- L'Expression Créative Jonageoise - Les jeunes à Joie 75
- Ecole de Musique de Jonage 76
- Ecole du Langage Musical de Jonage 77
- Chorale Le Virelai 78
- Jonag'en scène 79
- Art-in-Jonage 80

EXPRESSION LIBRE

- Jonage Autrement - Agir ensemble 81

ETAT CIVIL

- Naissances, mariages, décès 82-83

Liste des associations

- Liste des associations 84-85

MANIFESTATIONS

- Calendrier des manifestations 86-89

VOS COMMERCANTS

- Liste des commerçants de Jonage 90-91

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Renseignements pratiques 92-96
- Mes notes..... 97
- Remerciements 98
- Plan de la ZAC des Gaulnes 82-86

Mairie de Jonage

Place du Général De Gaulle
69330 JONAGE

Tél. 04 78 31 21 10

Fax 04 72 02 20 62

mairie@jonage.fr

www.mairiedejonage.fr



Directeur de la publication : Monsieur le Maire
Rédaction coordination :
Commission communication
Régie publicitaire, mise en page et impression :
COMIMA 04 78 55 46 64 - Gilbert PIPAZ
Dépôt légal : 1er trimestre 2014



*La mairie de Jonage remercie les annonceurs
de ce bulletin pour leur aimable participation.*

Votre construction «Réussie au Juste Prix»

- Projets sur-Mesure
- Modèles Catalogue
- Réalisation de Qualité

Bati-Est Depuis 1982
Construction de maisons individuelles
www.bati-est.fr

2, Allée Raymonde de Laroche 59 330 MEYZIEU Tél. 04 78 31 55 43

E.U.R.L. **MANON & Fils PAYSAGISTE**

Aménagement d'espaces verts - Entretien - Dallages
Enrochements - Arrosages intégrés - Elagage
Béton désactivé - Béton empreinte

Impasse des Diamants
38280
Villette d'Anthon

Tél. 04 78 31 26 21
Fax 04 72 02 23 24
Port. 06 85 04 79 19

contact@sarlmanon.fr - www.sarlmanon.fr

**AU JARDIN
BOTANIQUE**

Brigitte Faivre

68 Route Nationale
69330 JONAGE
04 78 04 27 37

Impression A.D.COM

IL EST TEMPS
D'EXPLOSER
QUELQUES BILLES !

**OUVERTURE PROCHAINE
PRES DE CHEZ VOUS**

**IMAGOPARC
PAINTBALL**

06.80.16.49.32
www.imagoparc.fr

Un renseignement pour vos espaces publicitaires :
COMIMA sa - Gilbert PIPAZ
04 78 55 46 64 - 06 31 25 77 78 - comima38@gmail.com



En raison de la proximité des élections municipales, les thèmes abordés ne peuvent être que limités.

Cependant en tant que Maire, je ne peux pas passer sous silence **l'enquête publique sur le projet de modification de la DTA de l'aire métropolitaine Lyonnaise sur les 20 communes de l'espace interdépartemental Saint-Exupéry.**

Depuis 1995, le groupe majoritaire que j'ai l'honneur de diriger a toujours été opposé viscéralement aux 3ème et 4ème pistes et plus particulièrement depuis le projet Satalas 2015 qui est sorti en 1996.

Et nous avons toujours revendiqué que le projet des 3ème et 4ème pistes soit considéré comme une création d'un nouvel aéroport et non pas comme une extension de l'actuel aéroport. Cela en raison du niveau de densité de population concernée de part et d'autre des pistes (sur une dizaine de km). Dans aucun pays européen, il serait possible de créer un aéroport au-dessus d'une telle densité de population.

Je rappelle que le doublet de pistes actuelles, c'est seulement, en terme de capacité, une fois et demie la capacité d'une seule piste. En les aménageant en seuils décalés, cela ferait 2 vraies pistes interdépendantes, augmentant ainsi les capacités actuelles et permettant probablement d'éviter définitivement la création des 3ème et 4ème pistes, telles qu'elles sont prévues.

Avec le Grand Stade, nous venons d'avoir l'illustration qu'une simple opposition ne permet pas d'avoir gain de cause. Depuis 2006/2007, je n'ai pas cessé de dire aux opposants du Grand Stade qu'à simplement dire non au Grand Stade à Décines, cela ne suffirait pas. Il fallait aussi argumenter et démontrer qu'une autre solution que Gerland était possible.

De grâce ! Ne reproduisons pas l'aberration du Grand Stade. Luttons avec tous les arguments à notre disposition pour empêcher la réalisation des 3ème et 4ème pistes. Dire simplement **non** ne suffira pas. Il faut rassembler les Communes et les riverains concernés et démontrer qu'une autre solution est possible.

Les responsables de l'aéroport redoutent que l'ACENAS et l'ensemble des Communes situées à l'Ouest adoptent une telle position. **Le seul non** au 3ème et 4ème piste leur va très bien. Pour cela, ils ont mis en place, de façon très discrète mais d'une efficacité redoutable, tout un lobbying pour étouffer la position des seuils décalés et le classement de l'extension de l'aéroport en création d'un nouvel aéroport. Depuis 1995, Jonage a toujours été à l'avant-garde pour l'opposition au développement de l'aéroport avec 2 pistes de 3 km à l'Ouest.

En cette fin de mandat avec l'équipe municipale, je tiens à remercier l'ensemble du personnel pour toutes les tâches accomplies journellement, y compris sur les équipements qu'ils contribuent à réaliser ainsi qu'à l'aide apportée au monde associatif, tant culturel que sportif.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année ainsi qu'à vos proches. J'ai une pensée particulière pour ceux qui sont dans la peine ainsi que ceux qui subissent les conséquences de la crise économique.

Le Maire



L'Arôme sucré Paradis de la boulange et de la pâtisserie

Pains traditionnels et spéciaux, pâtisseries faites maison mais aussi sandwiches et produits traiteur, voilà ce que propose depuis le 18 octobre dernier l'Arôme Sucré (73 rue Nationale).

Arleth et Yann Gillet vous accueillent du mardi au vendredi de 6h à 13h30 et de 15h à 20h, le samedi de 6h à 19h et le dimanche de 6h30 à 13h.

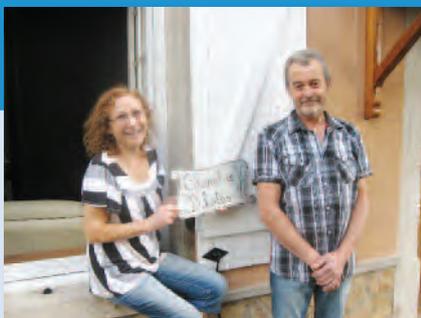
contact@laromesucre.net
www.laromesucre.net



Un restaurant en cours d'installation

L'aménagement du rez-de-chaussée du restaurant, place Général de Gaulle, a été terminé fin octobre. Depuis novembre, le chef Frédéric Navez, maître cuisinier de France, installe progressivement un nouvel établissement. Le Grand Lyon devant intervenir pour la finition des abords, ce restaurant prendra toute sa dimension dès la fin des travaux extérieurs.

Tél. : 04 78 49 75 07
aupredelys@orange.fr



Chambre d'Hôtes

Depuis juillet 2013, Dolorès et Patrick ont ouvert la 1ère chambre d'hôtes à Jonage « CHEZ PADO » (99 rue Nationale). Ils vous accueillent dans un environnement calme et pittoresque (Terrain de 1000 m²).

Cette chambre spacieuse qui peut accueillir jusqu'à 4 personnes vous surprendra par son charme et son caractère unique. SdB et WC privés. Télévision. Wifi. Petit déjeuner inclus. Plateau de courtoisie. Parking privé et clos. Jardin. Terrasse. Table de Ping Pong. Accueil bébé avec lit et chaise haute. À votre disposition une cuisine d'été équipée avec micro-ondes, réfrigérateur, etc.

Renseignements : 04.72.02.23.63, tarifs et photos sur www.chambres-hotes.fr



Boucherie Thierry & Vincent

Thierry et Vincent viennent de reprendre la boucherie Saubin au 62 route nationale à Jonage.

Ces deux professionnels proposent des produits de qualité, faits maison, allant de la viande aux salaisons, en passant par des plats préparés (traiteur) et du fromage.

La boucherie Thierry et Vincent est ouverte du mardi au samedi de 7h à 13h30 et de 15h30 à 19h30 ainsi que le dimanche matin.

Il est possible de commander au 04 78 31 21 28 ou boucherie.vincentetthierry@yahoo.fr

NOUS SOUHAITONS
LA BIENVENUE À NOS NOUVEAUX
COMMERCANTS



l'agence immobilière Soleilhavoup

Depuis août 2013, Cyril Cazaux a remplacé Mireille Migaire au sein de l'agence immobilière Soleilhavoup, sise 60 route Nationale.

Celui-ci est accompagné de Leslie Oliver, responsable des locations et de la gestion ainsi que de Jean-Marie Nanja, responsable des ventes.

Tél. : 04 72 65 69 33
contact@immo-soleil.fr
www.immo-soleil.fr



Bientôt une station de lavage automobile

Prochainement, une station de lavage automatique, en libre service, va s'ouvrir au 52 boulevard Pradel sous l'intitulé « Lavage jonageois ». Il est prévu 2 pistes de HP, 2 aspirateurs et 1 rouleau anti-rayure. C'est Eric Brunet, responsable du garage Jonage Auto Service, sise 18 route Nationale qui va gérer ce nouvel équipement qui vient enrichir l'offre commerciale à Jonage.

Tél. : 04 78 04 04 77
jonageautoservice@free.fr



Un hôtel 3 étoiles à la Zac des Gaulnes

Ouvert depuis le 18 novembre sur le territoire de Jonage, ce nouveau complexe hôtelier, ouvert toute l'année, est constitué de 81 chambres, d'un parking surveillé, de 3 salles de séminaires et d'un espace Lounge Bar.

Un restaurant, de 42 places, propose quotidiennement des repas, servis l'été en terrasse.

Hôtel Kyriad - 22 avenue Lionel Terray
Informations : 04 69 16 35 96
Réservation : 0826 101 927



Transfert de l'étude notariale

Depuis quelques semaines, l'étude de Maître Martine Ansellam-Zaoui a été transférée en centre-ville, au 85 boulevard Pradel.

Les horaires sont de 9h15 à 12h15 et de 14h15 à 18h15 du lundi au vendredi (samedi sur rendez-vous).

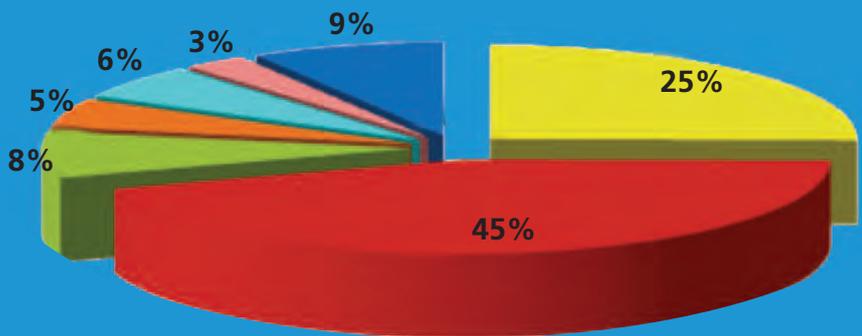
Tél. : 04 37 44 01 23
martine.amsellam-zaoui@notaires.fr

Le budget 2013

Les "impôts ménages" représentent 54% des recettes de fonctionnement de la commune.

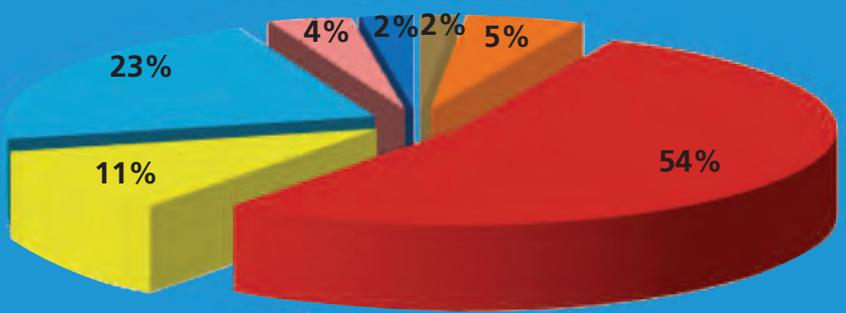
Hors, 475 769 € sont reversés au Grand Lyon et 19 940 € à l'Etat au titre du Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales.

Ces prélèvements représentent 14,75 % des "impôts ménages" de la commune.



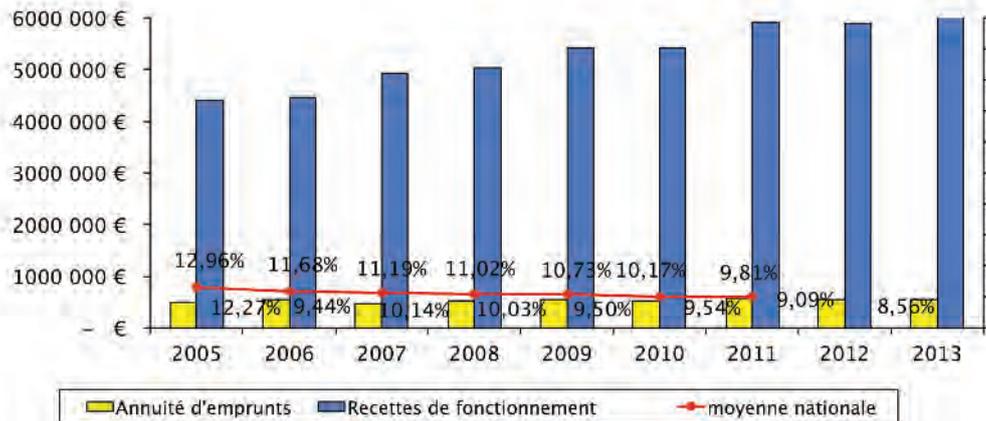
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caract. général	1 580 477	25%
Charges de personnel	2 805 506	45%
Reversement de fiscalité	495 709	8%
Autres charges de gestion	309 068	5%
Charges financières	368 595	6%
Amortissement	173 286	3%
Autofinancement	536 987	9%
Total dépenses	6 269 628	100%

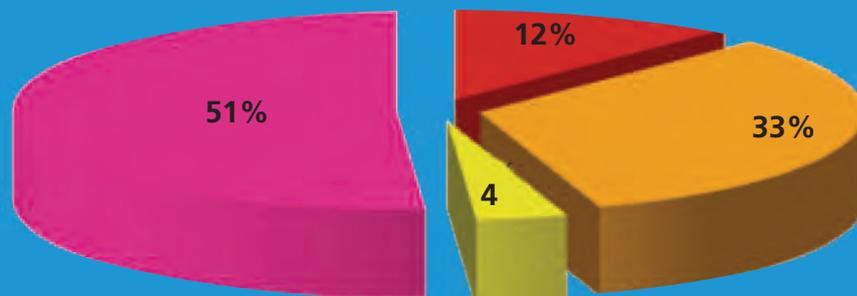


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Résultat reporté	96 733	2%
Produits des services	320 500	5%
Taxes ménages	3 360 650	54%
Autres Impôts et taxes	687 723	11%
Dotations et particip.	1 431 022	23%
Autres produits gest.	224 000	4%
Atténuation de charges	149 000	2%
Total recettes	6 269 628	100%

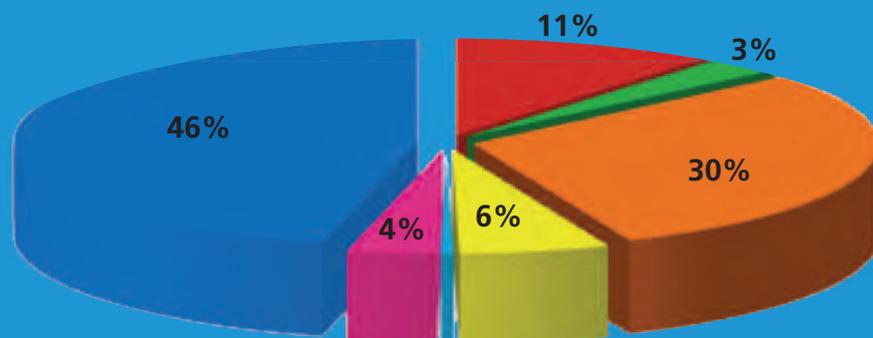


Comme nous l'avons toujours annoncé, d'année en année, la commune de Jonage voit le poids de sa dette diminuer, tout en maintenant un budget d'investissement dynamique.



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Acquisitions foncières	600 900	12%
Const., aménag.,tvx, div.	1 581 500	33%
Remb. capital d'emprunt	185 483	4%
Report invest.+ reste/réal.	2 485 126	51%
Total dépenses	4 853 009	100%



RECETTES D'INVESTISSEMENT

Autofinancement	536 987	11%
Emprunt	135 000	3%
Excéd. fonct. capitalisés	1 450 078	30%
FCTVA - TLE	290 606	6%
Subventions	25 000	1%
Amortissement	173 286	4%
Report invest.+ reste/réal.	2 242 052	46%
Total recettes	4 853 009	100%

La Médiathèque

Une large ouverture hebdomadaire au public (23h30 du mardi au samedi) permet à tous les Jonageois de venir s'enrichir et se détendre.

Depuis son ouverture, la médiathèque comptabilise plus de 550 nouvelles inscriptions ! Elle a considérablement augmenté ses collections et propose l'emprunt d'un nouveau support : les CD musicaux adultes.

5 postes informatiques sont disponibles en accès libre pour consulter Internet et faire des recherches documentaires.

En dehors des heures d'ouverture au public, l'équipe reçoit les écoles (R. Aron, P. Claudel et J. Fontanet) ainsi que les structures de la petite enfance de la commune (crèches, Relais d'assistantes

maternelles). Une sensibilisation à l'univers du livre est ainsi proposée aux petits Jonageois. Elle organise aussi durant l'année des animations culturelles gratuites tout public (contes, ateliers, conférences, expositions, etc.).

Un service de portage de livres à domicile est proposé pour les personnes âgées, les personnes handicapées ou momentanément dans l'impossibilité de se déplacer.

Les 4 salariées à plein temps, Aurore, Christine, Corinne et Françoise se feront un plaisir de vous accueillir et de vous faire découvrir ce nouvel établissement culturel et de loisirs, situé au cœur de Jonage.



Découvrez les collections, coups de cœurs et animations de la médiathèque sur son site Internet ! Vous pourrez aussi accéder à votre compte et réserver des documents : www.bibliotheque.jonage.fr



La médiathèque en quelques chiffres :
 1670 inscrits; 40 034 Emprunts; 18 812 Livres
 (romans, policiers, livres en gros caractères,
 bandes dessinées, mangas, documentaires,
 magazines, etc.)
 Abonnements à des revues
 2033 CD dont 57 textes lus; 1331 DVD

Une fois par mois, Corinne vous propose de
 venir le samedi à 10h30 pour une séance de
 contes pour les enfants à partir de 4 ans.
 Prochaines dates : samedi 8 février 2014
 Samedi 29 mars 2014
 Samedi 12 avril 2014



**La médiathèque est un lieu de rencontre
 avec les livres, un temps que l'on se
 donne pour découvrir un nouvel auteur,
 flâner entre les lignes, réfléchir sur un
 article de presse, écouter un CD...**

**Depuis la rentrée 2013, la nouvelle
 médiathèque a ouvert ses portes au public.
 Un bâtiment de plus de 550 m² proposant
 plusieurs secteurs : espaces jeunesse,
 multimédia, musique et adultes. Ce
 lieu convivial et moderne met à la
 disposition des usagers des canapés et
 des chauffeuses design ainsi
 qu'un coin
 bébés lecteurs
 chaleureux.**

Horaires d'ouverture :

Mardi : 14h - 18h

Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h

Jeudi : 14h -18h

Vendredi : 14h - 19h

Samedi : 9h - 12h

Pour s'abonner :

**1 Abonnement par foyer : 8 € (1 carte
 pour chacun des membres de la famille)**

**Abonnement enfant et – de 18 ans,
 demandeurs d'emploi, étudiants : gratuit**

**Vous pourrez emprunter par personne
 inscrite pendant 3 semaines :**

5 livres, 4 revues, 4 CD, 3 DVD





Les syndicats intercommunaux

Syndicat Intercommunal "LE VERGER"

Résidence personnes âgées

6 Rue Jacques Brel
69740 GENAS

Tel: 04.78.90.75.74 – Fax: 04.78.90.41.32

Délégués Titulaires : Mme Marie-Lise MARREL
M. Jean-Noël BOURLIOUX

Déléguées Suppléantes : Mme Dominique KHENFER
Mme Marlène SERRANO

Syndicat Intercommunal « L'ACCUEIL »

Maison de Retraite l'Accueil

10, Montée du Château – B.P. 122
69720 SAINT BONNET DE MURE

Tel: 04.78.40.43.17 – Fax: 04.78.40.81.52

Délégués Titulaires : Mme Marie-Lise MARREL
M. Jean-Noël BOURLIOUX

Déléguée Suppléante : Mme Dominique KHENFER

« Vivre à domicile »

30 rue Louis Saulnier
69330 MEYZIEU

Tel : 04.78.31.71.06

Déléguée Titulaire : Mme Marie-Lise MARREL
Déléguée Suppléante : Mme Marlène SERRANO

Centre Communal d'Action Sociale

Conseil d'administration :

M. L. BARGE
Mme M.-L. MARREL
M. J.-N. BOURLIOUX
M. C. ARTERO
Mme A. CUQ
Mme S. CLERC
Mme B. THIBAUT

M. S. COGNARD
Mme M.-T. DE ROSA
M. G. GIROUD
M. P. PARENT
Mme E. MALLET
M. A. RUIZ

SYMALIM

50 Chemin de la Bletta - 69120 VAULX EN VELIN
Tel: 04.78.80.23.92 – Fax: 04.72.04.07.95

Représentants du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la gestion du Parc de Loisirs et du Lac de Miribel Jonage.

Délégués Titulaires : M. Serge DE BONIS
Mme Sophie DUPONT

Délégués Suppléants : M. Jean-Noël BOURLIOUX
Mme Dominique KHENFER

SYDER

Syndicat Départ. d'Energies du Rhône

61 Chemin Moulin Carron
69574 DARDILLY CEDEX

Tel : 04.72.18.75.00 – Fax : 04.78.33.84.91

Délégué titulaire : M. Christophe ARTERO
Délégué suppléant : M. Jean-Marie GONZALEZ

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Canal de Jonage

Hôtel de Ville – B.P. 175

69151 DECINES CHARPIEU cedex

Tel: 04.72.93.30.80 – Fax: 04.72.93.30.41

Délégués Titulaires : M. Jean-Noël BOURLIOUX
Mme Dominique KHENFER

Délégués Suppléants : M. Serge DE BONIS
Mme Sophie DUPONT

Syndicat Rhodanien de développement du câble

Hôtel du Département

29-31 Cours de la Liberté - 69483 LYON CEDEX 03

Tel : 04.72.61.74.01 – Fax : 04.72.61.43.29

Délégué Titulaire : M. Luc LAURENT
Délégué Suppléant : M. Christophe ARTERO

100 ANS



Le 17 décembre 2013, Mme Marcelle AMBLARD a fêté ses 100 ans en présence du maire et de l'adjointe aux affaires sociales.

Cette personne vit chez Madame BARROS, famille d'accueil à Jonage. Cinq de ses enfants étaient présents pour partager gâteau et champagne. Notre centenaire a soufflé ses bougies avec joie, échangé quelques mots avec les personnes présentes et remercié tout le monde de leur présence.

Marcelle AMBLARD est née le 17/12/1913 à LYON 3e. Son père était chef cuisinier au « Café Neuf » place Bellecour dans les années 30. Il a reçu, en 1928, un diplôme par le maire Edouard Herriot. Sa mère était couturière à Lyon.

Marcelle a eu 10 enfants (6 garçons et 4 filles), a 26 petits enfants et 45 arrières petits enfants + 3 en attente. Après une formation de secrétariat à l'école Pigier à Lyon, elle travaille en tant qu'employée de banque au Comptoir de l'Escompte de Paris à Lyon. Elle se marie en janvier 1937 avec un dessinateur industriel lyonnais qui par la suite devint ingénieur. Ils vécurent à Lyon jusqu'en 1955 puis partirent à Saint Etienne jusqu'en 1962, puis revinrent sur Lyon. A leur retraite, ils partirent à Thoirrette dans le Jura. En 1997, Marcelle et son mari s'installent à la Maison de Retraite Courjon à Meyzieu. Son mari décède en 1999. En 2008, elle vient vivre dans une famille d'accueil à Jonage.

Une de ses filles a été institutrice à Jonage à l'école Raymond Aron en 1971 pendant 3 ans.

Sa fille aînée, médecin, a exercé pendant 11 ans en Afrique noire. Puis elle fit une formation de psychologue et est l'auteur d'un livre sur la souffrance des personnes abusées « Panser l'impensable ».

Une autre de ses filles fut adjointe au Maire déléguée à la Culture dans une commune près de Toulon de 1989 à 2001.

Une grande partie de la famille s'est retrouvée le 28 décembre à Jonage pour fêter à nouveau les 100 ans de Marcelle.



Commission

Santé - Social et Solidarité CCAS

“ Brioche des rois

Comme chaque année, les aînés de la commune ont été invités par le CCAS le samedi 5 janvier pour le traditionnel goûter des rois.

Ce sont 270 personnes qui étaient présentes pour partager la brioche avec le Maire, des membres du Conseil Municipal et les bénévoles du CCAS.



Cette année, nos aînés ont

assisté au concert de Patricia Morgane, chanteuse professionnelle lyonnaise et sosie de Patricia Kaas.

C'est avec passion, émotion et toute son énergie qu'elle a interprété les plus belles chansons françaises de Brel, Brassens, Bécaud, Barbara, Dassin, Ferrat, Sardou, Chimène Badi, Patricia Kaas et bien d'autres encore.

Grâce à son professionnalisme, elle a su conquérir le public tout en l'entraînant avec elle pendant une heure.



“ Repas des Aînés

Le CCAS a invité les aînés de la commune à une journée festive dans la salle Agora 2 le mardi 3 septembre. Ce sont 200 personnes qui étaient présentes à cette manifestation.



La journée commença par un repas de fête servi par « Le Poulailleur Gourmand » de Colombier Saugnieu.

Puis, un spectacle de magie « Grandes Illusions » fut proposé par Jean Marie Le Royer, magicien lyonnais. Cet artiste primé au congrès national des magiciens en 1990 pour sa créativité a représenté la France en 2003 au Championnat mondial de la Magie à La Haye.



Il a présenté un spectacle éblouissant dans une ambiance unique avec un décor lumineux de palais enchanté. Ce fut un véritable tourbillon d'émotions, de mystères, d'enchantements et de frissons. Enthousiasmant le public, il a su créer l'imaginaire, susciter l'illusion par une mise en scène sophistiquée et des numéros époustouflants. Grâce à sa virtuosité, il a transporté nos aînés dans l'irréel en créant de véritables illusions, sous leurs yeux médusés, en direct. Le public conquis a participé à des tours interactifs magiques dans la joie et la bonne humeur.

“ Journée inter-générationns ”

A l'occasion de la « Semaine Bleue » (Semaine Nationale des Retraités), le CCAS avec la Commission Santé, Sociale et Solidarité a organisé le vendredi 18 octobre une journée de rencontre entre des enfants des 2 écoles primaires et des retraités de la commune.



Les différentes épreuves sportives et culturelles ont été mises en place par les éducateurs sportifs des écoles avec l'aide du professeur de peinture d'Art' In Jonage. Cette année, le thème choisi était « les animaux des 5 continents ».

Ce sont 45 élèves des CE1 de R. Aron et P. Claudel qui ont participé à cette journée avec une trentaine de retraités de la commune. Ils étaient répartis en 6 équipes.

Cette journée débuta vers 9 h avec l'accueil et la constitution des équipes et présentation de la journée. Après la décoration du blason de chaque

équipe, un échauffement collectif musical dirigé par l'un des 2 éducateurs sportifs a été mis en place avant de participer aux différentes épreuves sportives et culturelles réparties dans les 4 salles du complexe Agora.

Vers 12 h, un repas froid offert par le CCAS fut pris en commun. Avant de recommencer les épreuves, un temps calme fut organisé.

Une fois les épreuves effectuées, 2 œuvres artistiques communes furent créées par les différentes équipes. Ces créations représentaient un planisphère avec les différents animaux de la planète

réalisés dans divers matériaux : papier, mousse, origami, pâte à modeler, etc.

Vers 15 h 30 : remise de médailles à tous et coupes à chaque école. Puis un goûter clôtura cette journée.

Cette manifestation a permis de favoriser les échanges entre retraités et enfants grâce aux différentes épreuves mises en place. Le repas et le goûter pris en commun furent très appréciés aussi bien par les seniors que par les enfants.



Un grand merci aux élèves, aux seniors, aux enseignantes des 2 écoles, aux membres des 2 commissions, aux éducateurs sportifs et au professeur de peinture d'Art'In Jonage pour leur participation et leur implication lors de cette journée inter-génération. Merci également au personnel municipal pour l'aide apportée lors de la mise en place de la journée et des différents ateliers.

“ Conférences - Débats ”

ATELIERS MEMOIRE

Le CCAS en partenariat avec la CARSAT Rhône Alpes a organisé le 28 mai une conférence-débat sur « la mémoire ».



Par la suite, une dizaine de retraités se sont inscrits afin de participer aux 5 ateliers proposés en juin et juillet en raison d'une séance par semaine.

Lors de ces ateliers, une conseillère leur a fait redécouvrir les possibilités de la mémoire. Ils ont pu dédramatiser leurs difficultés afin de reprendre confiance en eux. Des exercices pratiques ont été mis en place afin de stimuler les différentes mémoires et faciliter la mémorisation.

LA SCLEROSE EN PLAQUES

La Commission Santé, Sociale et Solidarité en partenariat avec l'AFSEP (Association Française des Sclérosés en plaques) a organisé une conférence-débat sur la sclérose en plaques le 26 septembre.

Cette association se mobilise afin de faire mieux connaître la sclérose en plaques au grand public et rompre l'isolement des malades.

Monsieur Pierre Mirabelle, administrateur de l'AFSEP, est venu présenter cette maladie qui concerne 80 000 personnes en France.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Parmi le public, quelques personnes atteintes de cette maladie ont

témoigné en évoquant les difficultés rencontrées dans leur vie professionnelle, sociale et parfois familiale.



Colis de Noël

Ce sont 245 colis « individuel » et 143 colis « couple » contenant : entrée, plat principal, confiserie, chocolat, vin qui ont été distribués samedi 14 décembre par le Maire, des Conseillers Municipaux et les membres bénévoles du CCAS.

11 colis (chocolat, confiserie) ont été portés auprès des personnes de Jonage résidant dans les Maisons de Retraite Médicalisées.

Ces colis sont choisis par les membres du CCAS et de la Commission Santé, Sociale et Solidarité. Ils sont offerts aux personnes de 70 ans et plus vivant dans la commune ou en Maison de Retraite Médicalisée.

Portage de repas à domicile

Ce service existe depuis plusieurs années et est ouvert à toute personne retraitée, handicapée ou ayant des problèmes de santé même passagers. Il peut être utilisé même sur une période de courte durée.

Une employée communale livre les repas du lundi au vendredi. Pour les personnes souhaitant prendre des repas durant le weekend, ces derniers sont livrés le vendredi. Ils sont préparés et conditionnés par une société de restauration et livrés froid dans des valisettes isothermes. Il suffit de les réchauffer avant de les déguster.

Depuis 2012 le CCAS a investi dans la location d'une voiture frigorifique afin d'améliorer ce service de livraison.

Le choix des plats se fait parmi les menus proposés et se composent de :

- 1 entrée
- 1 plat protéique (viande, poisson, œuf)
- 1 garniture de légumes ou féculents
- 1 fromage
- 1 dessert (pâtisserie, entremet ou fruit)
- du pain

La société de restauration propose des menus de régime (diabétique, sans sel, hyper ou hypocaloriques...) ainsi qu'un potage fait maison.

La participation financière est de 4.50 € pour les repas classiques, 5.00 € pour les menus de régime et 0.90 € pour le potage, livraison comprise.

Une vingtaine de personnes profitent de ce service.

Portage de livres à domicile

Depuis septembre 2008, ce service gratuit a été mis en place pour les personnes à mobilité réduite ne pouvant se rendre à la bibliothèque.

Une employée communale apporte 1 fois par mois, au domicile de la personne, les livres, revues, CD choisis. La commande est préparée par la bibliothèque selon un questionnaire remis lors de l'inscription au futur lecteur.

Une dizaine de personnes profitent actuellement de ce service.

Pour les bénéficiaires de ces deux services, quelquefois isolés à cause de leur santé, la livraison est synonyme de visite, donc un lien avec l'extérieur.

N'hésitez pas à vous faire inscrire ou à faire inscrire ceux qui pourraient en avoir besoin en contactant le CCAS de la Mairie (04.72.93.93.28).

Service d'aide à domicile

L'association « Vivre A Domicile » (Loi 1901) créée en 1972 se situe à Meyzieu et intervient sur les communes de Chasieu, Genas, Jonage, Jons, Meyzieu, Pusignan, St Bonnet de Mure, St Laurent de Mure. Deux élus du Conseil Municipal de chaque commune siègent au Conseil d'Administration de l'association.

Elle a pour objectif de permettre aux personnes de plus de 60 ans de continuer à vivre chez elles tout en améliorant leur cadre de vie au quotidien malgré l'âge, le handicap, la maladie et en leur apportant toutes formes d'aides et de services de façon ponctuelle ou régulière.

Cette Association a obtenu l'Agrément, l'Autorisation et la certification NF Services aux personnes à domicile. « Vivre à Domicile » est également autorisé par le Conseil Général du Rhône pour la prise en charge des personnes en perte d'autonomie. Cet agrément permet aux clients de bénéficier d'une réduction fiscale.

« Vivre à Domicile » s'occupe de la constitution de votre dossier et des démarches auprès des différents organismes (caisses de retraite, CRAM, mutuelles...).

Un devis vous est soumis pour acceptation.

La participation financière est établie suivant vos revenus et un barème national. Une éventuelle prise en charge peut être accordée par vos caisses de retraite, etc. Pour les personnes bénéficiant de l'ADPA, le Conseil Général détermine le montant de l'aide et de leur participation. Si vous payez des impôts, une déduction fiscale peut être accordée.

L'association accepte le règlement des prestations avec les chèques emploi services (CESU).

Sur la commune une trentaine de personnes profitent de ce service.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser soit au CCAS soit directement auprès de « Vivre A Domicile » (04 78 31 71 06).

“ Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le Centre Communal d'Action Sociale est un Etablissement Public administré par un Conseil d'Administration de 12 membres (6 sont élus par le Conseil Municipal, les 6 autres personnes sont nommées par le Maire et agréées par la Préfecture). Il est présidé par le Maire.

Son financement :

Organisme autonome qui possède son propre budget. Il perçoit une subvention de la commune, s'y ajoutent les produits (1/3) des ventes de concessions au cimetière et les éventuels dons de particuliers.

Ses attributions :

Il instruit les demandes d'aides sociales légales : prise en charge des frais d'hébergement en maison de retraite, en foyer d'hébergement pour les personnes handicapées, aides médicales hospitalières, dossiers d'obligations alimentaires)

Il a pour mission de soutenir les personnes en difficulté en leur accordant des secours d'urgence (règlements de factures d'eau, d'électricité, chauffage, mutuelle, assurant cantine scolaire, classes de neige, découverte, etc.), des aides alimentaires (« Tickets Services » permettant de se procurer des produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité dans les grands réseaux de distribution)

Ces aides sont attribuées après étude des dossiers par les membres de la Commission dans la plus grande discrétion.

Il s'efforce de répondre aux besoins du public avec

tous les partenaires (Conseil Général, CAF, CPAM, ANPE...) en vous aidant dans vos démarches administratives au quotidien.

Le CCAS travaille en étroite collaboration avec les assistantes sociales du Conseil Général et les Associations Caritatives qui interviennent sur la commune.

Vous avez besoin d'une aide, d'un conseil ou souhaitez nous signaler les cas qui pourraient nous échapper et où notre aide pourrait s'appliquer, n'hésitez pas à prendre contact avec ce service au 04 72 93 93 28

“ Conteneurs "Le Relais" pour collecte des textiles

En 2012, les 2 conteneurs installés sur la commune ont récupéré 24 104 kg de vêtements et 956 kg de chaussures. Un grand merci à la population pour leurs dons.

L'objectif de ce service est d'aider les personnes en grande difficulté économique à préserver leur dignité et à retrouver leur autonomie financière en leur apportant une vraie solution de réinsertion par le travail.

Recycler les vêtements et les chaussures permet de créer des emplois, limiter le gaspillage et protéger l'environnement. Depuis 1984, « le Relais » crée 1 emploi durable par semaine grâce à ces dons.



55 % des collectes permettent la revente des textiles en bon état à l'export et dans les boutiques « Ding Fring »

35 % permettent la transformation des textiles usagés en nouveaux matériaux (isolant thermique et acoustique Métisse, chiffons...)

Que donner au Relais : des vêtements de préférence en bon état, des chaussures liées par paires, du linge de maison, de la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures...). Les rassembler dans des sacs fermés.

“ Ecrivain public

Besoin de rédiger un courrier ? Résoudre un litige, faire une réclamation, demander une aide, remplir un formulaire, faire son CV et sa lettre de motivation ?



Permanence gratuite ouverte à tous les habitants de Jonage. Mairie, salle annexe du rez-de-chaussée. Les jeudis de 9h00 à 11h00. De préférence sur rendez-vous auprès du CCAS : 04 72 93 93 28

Un écrivain public vous accueille chaque jeudi, en salle annexe au rez-de-chaussée de la mairie, de 9h00 à 11h00 afin de vous accompagner dans la rédaction de vos courriers.

Il s'agit d'une aide concernant tous les types d'écrits de la vie quotidienne : emploi, consommation, justice, administration, famille ou logement. L'écrivain public apporte une écoute, un conseil, une orientation et vous aide à rassembler les justificatifs nécessaires. Il rédige et imprime votre lettre lors du rendez-vous.

Une centaine de personnes a bénéficié de ce service spécifique et confidentiel depuis sa mise en place en avril 2011.



Commission animation & développement économique

“ Salon du goût

Cette 5e édition du salon du goût confirme l'intérêt des visiteurs pour la restauration proposée et entièrement préparée par les bénévoles avec les produits vendus par les producteurs présents. Mme Jacotte Brazier nous a fait l'honneur de parrainer cette manifestation.



Jacotte Brazier avec Serge De Bonis

Assiette de foie gras, charcuterie, huîtres de Marennes Oléron, escargots, quenelles lyonnaises, couscous, pælla, saucisse aux lentilles du Puy....ont été pris d'assaut samedi soir et dimanche midi.

Notre marraine Jacotte BRAZIER nous a fait l'honneur de sa présence samedi et dimanche pour dédicacer le livre de sa grand-mère « les secrets de la mère Brazier » encore disponible chez SMDS.

C'est à l'occasion du salon de 2010 que Sandrine Lage Laloi fit découvrir son activité de traiteur « BOHEME





GOURMANDE », que Stéphanie DORRIER créa son activité de distribution de produits du Sud-Ouest. Cette année, ce fut l'occasion pour Fatima ANKACH de créer une nouvelle activité traiteur sur Jonage « LE MAROC A DOMICILE » et faire découvrir ses spécialités.

Vous trouverez leurs coordonnées sur le site de la mairie. Merci à tous les bénévoles et employés municipaux impliqués dans cette 5ème édition, sans qui rien ne pourrait être possible!

“ Jonage Animation L'association de tous pour tous



Créée il y a plus de 30 ans et présidée depuis plus de 10 ans par Jean-Claude Rueda, Jonage Animation participe à l'organisation de nombreuses animations dans la ville.

Elle prête aussi son matériel à toutes les associations et les personnes qui le souhaitent.

Outre Mardi Gras, la cueillette des œufs de Pâques, le salon des collectionneurs, le défilé aux lampions du 8 décembre, l'année 2013 a vu une participation de Jonage Animation aux soirées de théâtre et au salon du Goût notamment.

Un grand bravo à tous les bénévoles qui permettent à renforcer le lien associatif dans notre ville !

Commission cadre de vie & environnement

“ Eclairage public

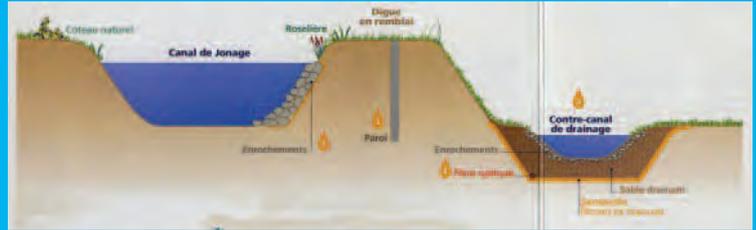


En 2013, remise en état de l'éclairage public et du jeu de boules « Square des Anciens Combattants ». Remplacement des têtes en verres des lampadaires par des têtes adaptables anti-vandalisme. Les mats ont été conservés par souci d'économie.



“ Renforcement de la digue

Démarrage du renforcement par EDF de la digue rive droite canal de Jonage (confortement et étanchéité), depuis le pont de Cusset (Villeurbanne) jusqu'au pont de Jons. Et dans un même temps construction d'un canal de fuite du pont de Jons au Barrage de Cusset
Durée des travaux environ 16 mois.



Aménagement hydro-électrique de Cusset (Rhône, 69)
EDF CONFORTE LA DIGUE

DU CANAL DE JONAGE

De fin 2013 à mi 2015, EDF réalise la seconde phase de ses travaux de confortement de la digue du canal de Jonage dont la première partie a été menée en 2012. Pour toute la durée des travaux, l'accès au chemin de halage (crête de la digue) est interdit, y compris aux cycles et aux piétons.

GARANTIR LA SURETE DE LA DIGUE ET LA SECURITE DES ZONES QUI L'ENTOURENT

Construit en 1899, le canal de Jonage est limité en rive gauche par un coteau naturel et en rive droite par une digue en remblai. Depuis sa mise en service, cette digue a fait l'objet d'opérations de maintenance et de confortement. Pour assurer sa tenue dans le temps, EDF a mené une étude globale sur l'ensemble de l'ouvrage. Cette étude a permis de confirmer la bonne stabilité de la digue mais elle a mis en évidence sa sensibilité à l'érosion interne.

Afin de garantir et de pérenniser la sûreté de cette digue, EDF met aujourd'hui en œuvre un programme global de confortement. Le chantier comprend la réalisation d'une paroi dans le corps de la digue par injection d'un coulis de ciment, la réfection du système de drainage et le confortement de certaines zones du revêtement de l'ouvrage côté eau afin de protéger les berges de l'érosion. La première étape de

ce chantier, en 2012, a permis de réaliser la paroi sur la zone 1, entre la centrale hydroélectrique de Cusset et la passerelle de Décines. En 2014, la paroi sera réalisée sur la zone 2 qui s'étend de la passerelle de Décines jusqu'au barrage de Jons. En parallèle, les travaux de réfection du système de drainage ainsi que le confortement ponctuel de certaines zones du revêtement côté eau seront réalisés sur toute la longueur de la digue, entre fin 2013 et mi 2015.

CONCILIER SECURITE ET ENVIRONNEMENT

Le canal, qui s'étend sur plusieurs kilomètres, traverse à la fois des zones très urbanisées et des milieux et habitats naturels avec notamment une zone Natura 2000. EDF apporte une attention particulière à la gestion des impacts de ce chantier pour les riverains des zones concernées mais également pour l'environnement, la biodiversité et la préservation de la ressource en eau potable, dans une démarche de concertation avec les acteurs locaux et les associations naturalistes.

Situé à l'est de Lyon, l'aménagement hydro-électrique de Cusset produit chaque année l'équivalent de la consommation électrique de 125 000 habitants : une électricité 100 % renouvelable et sans émission de gaz à effet de serre.

Les eaux du Rhône sont dérivées par le barrage de Jons. Elles transitent par le canal de Jonage sur environ 16 km jusqu'à la centrale de Cusset où elles sont turbinées pour produire de l'électricité.

“ Batiments techniques



Construction angle Bd Pradel /rue H. Le Brun (à côté du transformateur EDF) d'un ensemble contenant :

- A) Deux locaux mis à disposition du Grand Lyon (service propreté) pour héberger le cantonnier affecté à la commune ainsi que son matériel.
- B) Un bloc de sanitaire public adapté aux personnes à mobilité réduite. Les WC publics seront ouverts de 7h15 le matin à 20h30 le soir, 7 jours sur 7.
- C) Un local technique.
- D) Une plateforme, mise à disposition par convention, d'un commerce non sédentaire.

“ Commission Vie Sportive Inter VTT sous la grisaille

L'INTERVTT le 20 octobre 2013 a connu cette année un début de matinée difficile sous les averses et dans le froid, alors que l'après-midi a baigné sous les rayons du soleil.

Toujours autant de participants sur les parcours courses de 22 km et 43 km, avec des passages éclairés sans arrêt au ravitaillement pour les coureurs qui jouent le classement et la tête de course !

Les enfants toujours très nombreux ont pu profiter des petits circuits réservés à leurs catégories d'âge autour du point de départ/arrivée dans le Grand-Parc courses de 7 km, 4,5km et 3km.



Le village de départ et arrivée dans le grand parc



Le point de ravitaillement au stade des marais



Remise des récompenses aux différents vainqueurs

Tous furent récompensés d'une médaille pour leurs efforts et leurs exploits sportifs.

Le point de ravitaillement Jonageois dans le stade des marais fût comme toujours bien apprécié avec « collation prononcée : saucisson/fromage ». Pas très sportifs ! Mais c'est tellement bon ...